

Cercle d'Etudes Vendée – Atlantique de Kinésithérapie

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 52 85 01087 85 auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

EHPAD : Bilan d'entrée et prise en charge du sujet âgé

Durée : 2 jours.

MÉTHODOLOGIE :

- Analyse des pratiques par grille EPP pré formation.
- Restitution au formateur des résultats de ces grilles d'analyse des pratiques préformation, question par question au groupe et à chaque stagiaire
- Partie présentielle d'une durée de 15 h comportant :
 - des échanges de 30 minutes sur les résultats des grilles pré-formation,
 - un face à face pédagogique de 14 h d'enseignement cognitif, selon les méthodes pédagogiques décrites ci-dessous, principalement centré sur les problèmes ou lacunes révélés par les EPP,
 - une préparation de 30 minutes des EPP post formation.
- Analyse des pratiques par EPP post formation
- Restitution individuelle au stagiaire de l'impact de la formation sur la pratique professionnelle
- Restitution statistique, au formateur, de l'impact de sa formation sur la pratique.

1^{er} Jour :

Matin : 9h00-12h30

Constat

- Evaluation initiale des connaissances, tour de table et attentes de chacun
- Partage sur le fonctionnement institutionnel, le travail pluridisciplinaire, la nécessité de l'écrit (transmission, BDK..)
- auto-évaluation de ses pratiques professionnelles (EPP)
- Economie de la santé : législation, épidémiologie, nomenclature, références libérales et institutionnelles

Problématique

- Efficience de la rééducation kinésithérapique
- Travail en pluridisciplinarité et continuité des soins
- Objectif du BDK, contraintes et intérêts, évaluation et traçabilité
- Formalisation type d'un BDK: support, contenu
- Rappels des problématiques spécifiques du sujet âgé entrant en institution, et des besoins des équipes soignantes et des directions.
- Rappels de la Fragilité, de la Dépendance, des TMS et du risque de chute
- Stimulation des capacités fonctionnelles des résidents et prévention des TMS des soignants

Cercle d'Etudes Vendée – Atlantique de Kinésithérapie

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 52 85 01087 85 auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Après-midi : 14h00-17h30

Solutions

- Positionnement du MK dans une équipe pluridisciplinaire
- Concept de fragilité : définition, évaluation
- Lutte contre la dépendance iatrogène : définition et actions
- Evaluation et stimulation des capacités fonctionnelles du résident : aux transferts, à la déambulation et évaluation spécifique du risque de chute tests selon capacités cognitives et objectifs (prédictifs ou sémiologique)
- Neuropsychologie : le syndrome post-chute
- Synthèse de la journée, temps de partage

2ème Jour :

Matin : 8h30-12h30 = 4h00

- résumé de la veille, temps de partage
- Stimulation des capacités patients: utilisation et valorisation dans la prise en charge kinésithérapique: ateliers pratiques
- Environnement, Installation du patient, aides techniques
- Relation alimentation et risque de chute : Prévention de la dénutrition et de la déshydratation
- Education à la Santé : adapté à la pratique libérale en EHPAD : Elaboration, animation, évaluation d'un atelier de prévention des chutes
- Traçabilité : BDK d'entrée et intermédiaires d'un sujet âgé vivant en institution

Après-midi : 14h00-17h00 = 3h30

- Cas cliniques : rédaction de BDK spécifiques aux résidents d'EHPAD
- Stimulation et aide aux transferts des résidents: technique d'accompagnement, de manutention manuelle et mécanique
- Synthèse de la formation, Temps de partage, Evaluation finale des connaissances, évaluation de satisfaction de la formation